

Concours de conservateur des biblioth&eques **Fonction publique de l'Etat**

Le concours externe est ouvert aux candidats titulaires d'une licence ou d'un autre titre ou dipl&ome class&e au moins au niveau II. Le concours interne est ouvert aux fonctionnaires et agents publics qui justifient, au 1er janvier de l'ann&ee du concours, de quatre ans de services effectifs. Les conditions g&en&erales d'acc&es & la fonction publique s'appliquent &galement (cf site service public.fr)

Missions des conservateurs des biblioth&eques

Les conservateurs des biblioth&eques constituent, organisent, enrichissent, &valuent et exploitent les collections de toute nature des biblioth&eques. Ils sont responsables de ce patrimoine.

Ils organisent l'acc&es du public aux collections et la diffusion des documents & des fins de recherche, d'information ou de culture. Les catalogues des collections sont &tablis sous leur responsabilit&e.

Ils peuvent participer & la formation des professionnels et du public dans les domaines des biblioth&eques et de la documentation, ainsi qu'& l'information scientifique et technique en ces m&emes domaines.

Les conservateurs en chef assument des responsabilit&es particuli&eres en raison de l'importance des collections ou des missions scientifiques ou administratives qui leur sont confi&ees.

Ils peuvent &tre charg&es de fonctions d'encadrement et de coordination ainsi que d'&tudes et de conseil comportant des responsabilit&es particuli&eres

Epreuves du concours

Concours externe

I. – Epreuves &rites d'admissibilit&e

1. Composition de culture g&en&erale sur un sujet &labor&e & partir des questions du programme permettant d'appr&cier l'aptitude du candidat & analyser une question donn&ee et & exposer de fa&on claire et ordonn&ee une probl&ematique (dur&ee : 5 heures, coefficient 3).

2. Note de synth&e &tablie & partir d'un dossier comportant des documents en langue fran&aise (dur&ee : 4 heures, coefficient 3).

II. – Epreuves orales d'admission

1. **Epreuve de langues** : notée sur 20 (coefficient 3) ; en deux parties :

a) sur 12 points, selon le choix du candidat exprimé lors de son inscription au concours :

- soit en une traduction écrite en français d'un texte en langue ancienne (latin ou grec). 3 heures
- soit en une traduction orale en français d'un texte en langue vivante étrangère (allemand, anglais, espagnol, italien, portugais ou russe), suivie d'un entretien avec le jury dans la langue (vocabulaire, grammaire, contenu du texte). Une heure de préparation ; 30 min d'épreuve (10 min de traduction, 20 min entretien)

Dictionnaire bilingue pour les langues anciennes ; dictionnaire unilingue pour les langues modernes.

b) sur 8 points, selon le choix du candidat exprimé lors de son inscription au concours :

- traduction orale en français d'un texte court dans une langue vivante étrangère (allemand, anglais, espagnol, italien, portugais ou russe) différente de celle choisie pour la première partie de l'épreuve, suivie d'un entretien avec le jury dans cette même langue et portant sur le contenu du texte. 30 min de préparation ; 30 min d'épreuve (10 min de traduction, 20 min entretien)

2. **Conversation avec le jury sur une question de culture générale** débutant par le commentaire d'un texte portant sur le programme 30 minutes de préparation, 30 min d'épreuve (10 min de commentaire, 20 min entretien avec le jury). Coefficient 5

3. **Entretien avec le jury sur la motivation professionnelle** débutant par le commentaire d'un texte relatif à une situation professionnelle, hors contexte des bibliothèques. 30 minutes de préparation, 30 min d'épreuve (10 min de commentaire, 20 min entretien avec le jury). Coefficient 4

Concours interne

I. - Epreuves écrites d'admissibilité

1. Composition de culture générale sur un sujet élaboré à partir des questions du programme permettant d'apprécier l'aptitude du candidat à analyser une question donnée et à exposer de façon claire et ordonnée une problématique (durée : 5 heures, coefficient 3).

2. Note de synthèse établie à partir d'un dossier comportant des documents en langue française portant sur les bibliothèques et la documentation dans la société de l'information : politiques publiques de la culture et de l'éducation ; information et communication ; conservation et diffusion ; évolutions scientifiques et techniques ; enjeux politiques, sociaux et économiques (durée : 4 heures, coefficient 3).

II. - Epreuves orales d'admission

1. Epreuve orale de langue vivante étrangère (allemand, anglais, espagnol, italien, portugais), au choix du candidat exprimé lors de l'inscription au concours : traduction d'un texte court suivie d'un entretien en français avec le jury. 30 minutes de préparation, 30 min d'épreuve (10 min de traduction, 20 min entretien avec le jury). Coefficient 3

2. **Conversation avec le jury sur une question de culture générale** : id.

3. **Entretien avec le jury sur la motivation professionnelle** : id.

Un dossier de reconnaissance des acquis de son expérience professionnelle est transmis au jury

Programme du concours

Les candidats doivent être avertis des enjeux des évolutions culturelles et scientifiques du monde contemporain et posséder des notions de base sur les grandes évolutions économiques et sociales. Une bonne connaissance des événements fondateurs de la France moderne et contemporaine, des traits essentiels de son histoire culturelle, ainsi que des faits marquants de l'histoire de l'Europe depuis la fin du 18ème siècle constitue également le socle des connaissances requises.

1 - Culture et société depuis le 19ème siècle en Europe

Les grandes évolutions de la société.

Les courants littéraires, philosophiques et artistiques.

Les transformations techniques et esthétiques des moyens d'expression audiovisuels.

Notions sur les principales théories économiques.

L'évolution des sciences et des techniques.

L'éducation. École et société : les défis de l'enseignement de masse. Famille, école et société aujourd'hui.

L'enseignement supérieur et la recherche.

Économie, sociologie et droit de la culture.

2 - La France dans le monde contemporain

La France dans le monde contemporain. Évolution politique, économique et sociale du monde depuis la révolution industrielle.

Équilibres géostratégiques et conflits.

Formes et développements de la démocratie dans le monde : socialisme et société. Les expériences totalitaires. Colonisation et décolonisation.

Les institutions internationales spécialisées. Les différents aspects de la mondialisation.

3 - Organisations politiques et territoriales

L'Union européenne. Les institutions. Étapes de la construction européenne : aspects institutionnels de l'Union économique et monétaire. Le fonctionnement et les processus décisionnels. Les politiques communes.

Le régime politique français. L'État. La constitution. Les collectivités territoriales.

Fonction publique d'État, fonction publique territoriale, fonction publique hospitalière.

Statut général des fonctionnaires de l'État.

Administrations centrales et services à compétence nationale, services déconcentrés, les établissements publics. Administration et ressources des collectivités territoriales.

Politique régionale et aménagement du territoire.

La libre circulation des marchandises, des personnes, des services et des capitaux.

L'administration et les nouveaux types de relations avec les administrés.

4 - Thématiques spécialisées

La diffusion des connaissances.

La société de l'information. Information et communication.

Notions sur l'histoire des médias en général : histoire du livre, de la presse, de l'audiovisuel, de l'édition.

Notions sur l'histoire des bibliothèques.

Histoire et actualité de la propriété intellectuelle.

Industries culturelles et technologies de l'information et de la communication.

Dossier d'inscription : lettre de motivation et notes de licence à fournir

Renseignements et inscriptions à la préparation

A Grenoble : 04 76 82 83 12
mediat@univ-grenoble-alpes.fr

A Lyon : 04 26 23 71 48
mediat@univ-lyon1.fr

Inscriptions aux concours de la fonction publique de l'Etat en ligne sur
<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/>

Entre fin septembre et fin octobre